



Commune de VAUX LES PRÉS

Compte Rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 11 décembre 2015

Compte rendu de la réunion du conseil municipal tenue en Mairie de Vaux les Prés
le vendredi 11 décembre 2015 à 20h30,
sous la présidence de M. Bernard GAVIGNET, Maire, sur convocation en date du 1^{er} décembre 2015.

Présents :

Bernard GAVIGNET, René GIRARD, Daniel GOUDIER, Philippe LACROIX, Martine LAGRANGE,
Renée LEGUIN, Thierry MOINE, Yannick MOREIRA, Nicolas RICHARD, Alain ROUSSELOT

Excusés :

Secrétaire de séance : René GIRARD

1- Approbation du compte rendu de la réunion du 20 novembre 2015.

Aucune remarque n'étant émise, le compte rendu est adopté.

Le maire sollicite l'accord du Conseil municipal pour inscription d'un point supplémentaire non prévu à l'ordre du jour concernant une opération d'ordre budgétaire à effectuer.

Accord à l'unanimité.

Opération d'ordre budgétaire concernée : Décision modificative budgétaire pour paiement des frais d'étude de travaux.

Les factures d'Elabor pour maîtrise d'œuvre du cimetière et JDBE pour les projet grande vigne et rue des charrières.

Il est proposé de prendre crédits du compte 2313 virés au compte 2031 pour un montant de 6550 €.

Décision : Accord du conseil à l'unanimité.

2- Décision modificative suite travaux RD216;

Ce point est ajourné et sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil.

3- Fixation de la durée d'amortissement de la subvention versée au Syded liée à l'enfouissement des réseaux.

La participation communale aux dépenses du Syded pour l'enfouissement des réseaux EDF était de 46310 €. Sur conseil du percepteur, il est proposé d'amortir cette participation sur 10 ans, soit une opération budgétaire de 4631 € annuel.

Décision : accord à l'unanimité.

4- Délivrance d'une nouvelle coupe d'affouage pour 2015-2016 sur la parcelle 10.

Information de l'ONF précisant qu'un complément d'affouage sera disponible sur la parcelle 10 (en taillis) pour 37 mètres cubes.

Taxe d'affouage à 10 € le stère.

Décision : accord à l'unanimité.

Suite à l'abattage des arbres sous l'église, par souci de sécurité pour le voisinage, il est décidé de vendre le bois de chauffage par soumission cachetée, mis à prix 80€

Questions diverses

- **Rapprochement avec Chemaudin** : rappel des rencontres effectuées entre les deux communes. Prochaine rencontre fin janvier.
- **Urbanisme** : Présentation d'un état des transactions soumises au droit de préemption communal.
Bilan annuel de la commission urbanisme. **Illuminations** : sapins illuminés au giratoire et vers la fontaine ; fontaine décorée
- **CCAS** : repas des anciens le 12 ; 39 inscrits.
- **Bulletin communal** : terminé bouclage lundi et état des financements reçus des entreprises de la zone.
- **Voirie Réseaux** : candélabres posés sur RD216 à hauteur du lot Neolia, réglés actuellement à 40%.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Fait le 12 décembre 2015,

le Maire,

B. GAVIGNET

